

Principales décisions du conseil communal

Séance du 21 décembre 2021



Affaires générales

- Le conseil communal a pris connaissance du rapport d'activité 2021 de l'administration communale. Il est consultable sur le site internet de la Ville
- Le conseil communal a approuvé la 2^{ème} modification budgétaire du CPAS
- Le conseil communal a approuvé le budget 2022 du CPAS. La part communale reste identique au montant de 1.830.404 €
- Le conseil communal a pris connaissance du rapport annuel sur les synergies entre la Ville et le CPAS

Finances

- Le conseil communal a approuvé le budget 2022 (présenté par ailleurs dans le Journal de janvier 2022)
- Le conseil communal a approuvé la dotation communale à la zone de secours au montant de 434.525 €
- Le conseil communal a approuvé la dotation communale à la zone de police au montant de 1.717.270 €
- Le conseil communal a approuvé le budget 2022 de la Fabrique d'église de Ways pour un montant total de 17.472 € et une part communale de 13.740 €

Environnement

- Le conseil communal a approuvé la poursuite des activités du GAL pendant les années 2022 et 2023 avec un financement communal de 11.250 € par an et pour chacune des 3 communes associées dans le GAL « Pays des 4 Bras »
- Le conseil communal a approuvé un règlement complémentaire de circulation interdisant aux véhicules de plus de 12 m de circuler dans la rue de la Goyette à Loupoigne
- Le conseil communal a approuvé un règlement complémentaire de circulation pour mettre en œuvre le plan de mobilité à Houtain-le-Val : tout le centre du village est mis en zone 30 km/h et en zone réservée à la circulation locale et la rue des Marlières est interdite à la circulation pour entrer dans le village.

Urbanisme

- Le conseil communal a remis un avis défavorable sur un projet de modification de voirie introduit dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisation sur un terrain situé rue Godefroid de Bouillon à Baisy-Thy

Energie

- Le conseil communal a approuvé la correction du montant d'un marché à passer pour la désignation d'un opérateur dans le cadre d'une opération de rénovation des

bâtiments privés résidentiels en partenariat avec la commune des Bons Villers et la modification des dates de collaboration entre les deux communes.

Ressources humaines

- Le conseil communal a approuvé la coordination du statut pécuniaire des agents de l'administration communale visant à coordonner les différentes modifications apportées ces dernières années
- Le conseil communal a approuvé la modification du règlement de travail intégrant les dernières modifications législatives en matière de congé de paternité et congé de deuil pour les rendre applicables au personnel communal.